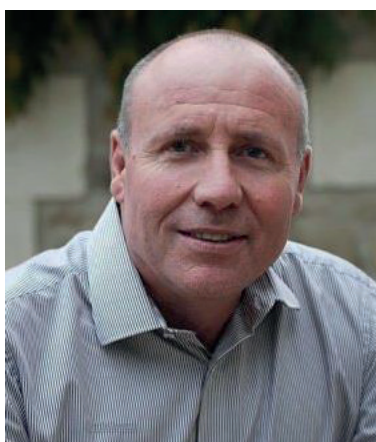


Bulletin Municipal Juillet 2019
LES TROIS CHABOTS



L'ÉDITO

Chers Jarnacais, chères Jarnacaises,



Le Conseil Municipal a adopté le projet de budget primitif 2019. Ce budget s'inscrit dans la continuité des actions initiées depuis 2014. Ainsi, comme les années précédentes, le choix a été fait de ne pas augmenter les

taux des taxes locales (taxes foncière et d'habitation) et ce malgré les baisses notables des dotations d'état. Les efforts de la commune se portent sur le contrôle strict des dépenses de fonctionnement notamment l'entretien des bâtiments publics.

La commune maintient également l'aide aux associations communales, lesquelles concourent pour une très large part à la vie et à l'animation de notre ville.

De plus, au 1er janvier 2019, la commune a repris les compétences Ecoles et Marché. Certes, cette reprise s'accompagne d'un transfert de charges mais cela représente pour notre gestion quotidienne un surcroît d'activité et de dépenses. Ainsi, depuis le début de l'année, de nombreux travaux de sécurisation et d'amélioration ont été engagés.

La commune de Jarnac est cependant dans une bonne santé financière et peut entreprendre de grands chantiers d'investissement pour l'avenir.

Ainsi, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, projet phare du mandat, sera achevée d'ici fin juillet et 22 professionnels de santé emménageront et vous accueilleront, pour certains, dès le mois d'août. L'accès aux soins est notre défi pour une commune attractive. J'aurai le plaisir de vous accueillir lors des portes ouvertes pour la découverte du bâtiment le 13 juillet prochain.

Les administrés sont au cœur de nos engagements. Mais l'un des défis est également de rendre notre ville séduisante pour les visiteurs, les touristes qui concourent à faire connaître notre territoire. C'est dans cette optique que nous avons postulé au label Village Etapes. Les usagers de la route nationale

seront invités à faire une halte à Jarnac pour profiter des services et commerces présents sur notre commune. Se faire connaître et donner l'envie de revenir à Jarnac, et même de s'y installer.

L'extension du Lotissement Saute Ageasse a cette vocation de permettre à de nouveaux foyers de choisir Jarnac pour y vivre. Les travaux de viabilisation sont terminés et de nombreux lots sont

déjà réservés. Avec un prix au m² à 42,58 € HT, nous espérons ainsi accueillir de nouvelles familles à Jarnac ou permettre à d'autres, actuellement locataires sur la commune, de devenir propriétaires.

L'accueil de nouveaux administrés est gage d'une bonne santé pour une commune mais il est primordial que ces mêmes administrés trouvent sur notre territoire les équipements et services nécessaires à la vie quotidienne. Ainsi, avec la progression des démarches dématérialisées, de nombreuses personnes peuvent se trouver démunies à défaut d'avoir un accès internet, de posséder un ordinateur ou même d'avoir des difficultés à utiliser les services. Aussi, la commune a engagé une réflexion sur la création d'une Maison des Services d'Accueil au Public. Vous avez reçu un questionnaire sur ce sujet et, au vu des retours, j'ai pu constater combien cette problématique est au cœur de vos préoccupations. Je vous remercie de vos nombreuses réponses qui démontrent l'intérêt et l'implication des Jarnacais dans le devenir de leur ville.

La Communauté d'Agglomération du Grand Cognac entre aujourd'hui dans sa phase de mise en place, ses statuts étant devenus définitifs au 1er janvier 2019. L'Agglomération se met en ordre de

SOMMAIRE :

Budget général	p4
Education	p5
Semaine des maternelles .	p5
Travaux	p6
Effondrement du quai	p7
La lutte Jarnacaise	p8
Nos internationaux	p8
Nos champions de demain	p8
Village étape	p11
Newsletter	p12
Infos Commune	p14
COSFIC 2019	p15
Expression Opposition.....	p15
Etat civil	p16
La fibre arrive	p16

marche, le partenariat avec ses communes membres se stabilise. Chaque partenaire trouve sa place dans la répartition des compétences. J'ai, à maintes reprises, eu l'occasion de rappeler que la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac est un vecteur de progrès pour notre commune, tant dans les investissements structurants que seule une agglomération peut porter, que dans la mutualisation des moyens qui est aujourd'hui une nécessité pour toutes les collectivités.

Comme vous venez de le lire, l'année 2019 va être riche en grands chantiers de part et d'autre de la commune. Ces grands travaux démontrent que la Ville de Jarnac œuvre pour garder toute son attractivité et son dynamisme. Les travaux et investissements d'aujourd'hui sont la ville de demain.

Et rappelons que pour ceux qui choisissent

de passer cet été dans notre charmante cité, de nombreuses animations sont proposées par la Ville. Ainsi le Festival Blues Passions lancera la saison, suivi des festivités du 14 juillet. Les quartiers seront en fête du 28 juin au 20 juillet avec un final le 26 juillet. Au programme, spectacles de rue et animation musicale pour toute la famille. Vous pourrez notamment y retrouver Marine, cette gracieuse funambule qui avait su enchanter le public lors de la cérémonie des vœux. Enfin, l'été passant, vous pourrez profiter d'un concert gratuit sur la place du Château le 31 août et applaudir le groupe Soul Time System.

Il me reste à vous souhaiter un bel été et une bonne lecture.

François RABY
Maire de Jarnac

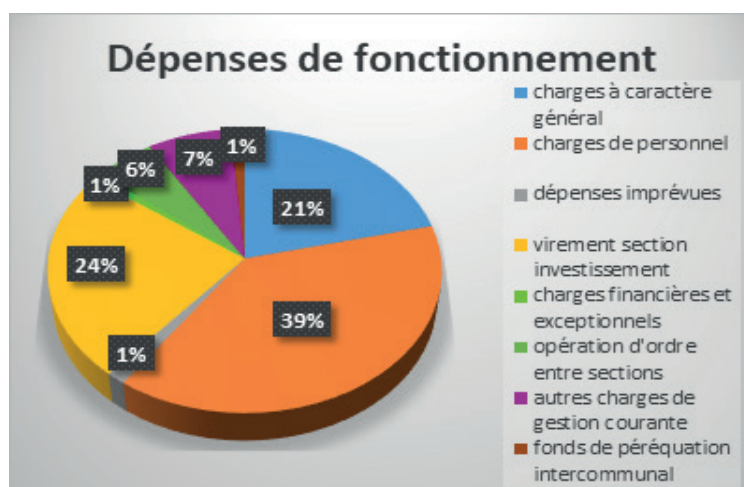


BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE

Le budget de la commune de Jarnac s'élève à 5.529.000 € en fonctionnement et 2.976.000 € en investissement.

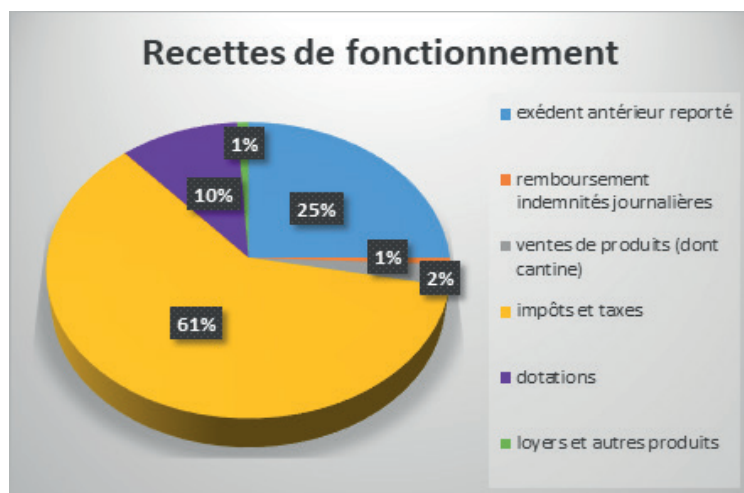
Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les opérations



de gestion courante, achat de fournitures nécessaires à l'entretien des bâtiments, consommation d'eau, d'électricité... Cette section comprend également les charges liées au personnel communal et aux indemnités des élus, les subventions versées aux associations communales. Sont également inscrites les dépenses liées au remboursement des intérêts de la dette et les opérations d'ordre que sont les dotations aux amortissements.

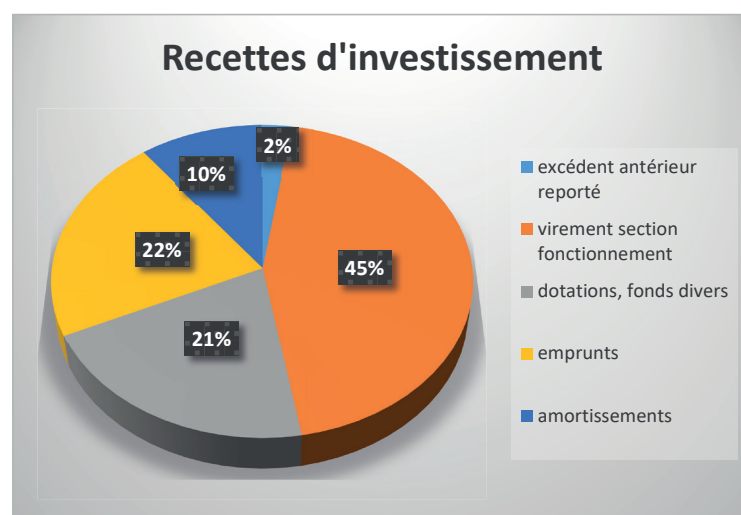
Les recettes de la commune sont issues de la perception des taxes locales (taxes foncière et habitation), de l'excédent reporté (économies réalisées les années précédentes) et des dotations de fonctionnement d'État. Le rôle des gestionnaires financiers de la commune est de faire ressortir de cette section de fonctionnement un excédent qui servira à l'investissement. En 2019, le budget communal a



transféré de la section de fonctionnement vers sa section d'investissement plus de 1,3 millions d'€ soit près d'un quart du total des dépenses. Ce montant est conséquent et montre que la commune génère par ses ressources propres des possibilités d'investir.

Investissement

La plus grande partie des recettes proviennent des ressources propres de la commune. Il s'agit des recettes issues de la section de fonctionnement, du Fonds de Compensation de la TVA...



En 2019, la commune engagera plus de 2 millions d'€ de travaux et achats : il s'agit principalement de travaux de voirie, de construction ou rénovation de bâtiments et équipements publics.

La commune dispose de plus de 34 kilomètres de voirie et 23000 m² de bâtiments à gérer. Cela se traduit par des dépenses importantes consacrées à la voirie et aux bâtiments – équipements.

Les principales opérations d'investissement pour 2019

Voirie dont réfection de la Rue de l'Aumônerie	956 000 €
Stade et équipements sportifs	372 500 €
Ecoles	170 000 €
Eglise - restauration de l'Orgue	145 000 €
Achat de terrains et bâtiments	100 000 €
Salle des Fêtes	81 700 €
Hôtel de Ville dont achat nouveau véhicule Police	65 000 €
S. techniques dont achat de véhicules & engins	60 800 €
Local Dogliani - MSAP et Halte de Nuit	60 000 €
Cimetières	50 000 €
Eclairage Public	27 000 €
Marché Couvert	18 500 €



Depuis le premier janvier 2019 et la reprise des écoles par la Commune, l'organisation quotidienne est gérée par la Commission Ecole et le service éducation. Le service a pour mission d'organiser le fonctionnement des

trois écoles :

Ecole Pauline Kergomard et Debussy pour les classes de maternelles et Ecole Ferdinand Buisson pour les classes de primaires.

Outre la gestion des services périscolaires (garderie et pause méridienne), la commune gère la restauration et l'ensemble des travaux nécessaires au bon fonctionnement des établissements.

Des travaux d'accessibilité et de mise aux normes avaient été prévus par Grand-Cognac (environ 65000 €). Ils sont en cours de finalisation.

La commune, lors du vote du budget, a inscrit une enveloppe de 170000 € dédiée à des investissements dans les écoles. Des travaux de mise en sécurité ont déjà été réalisés tels que l'installation d'alarme incendie et d'une clôture avec porte à ouverture électrique, la peinture des sanitaires et des classes etc...

Inscriptions Services Périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée 2019/2020

A compter de la rentrée scolaire 2019, les parents devront se rendre en Mairie pour les inscriptions aux services périscolaires : garderie et cantine

Le jour de l'inscription, les pièces suivantes seront

demandées :

- Le formulaire d'inscription : remis en fin d'année scolaire dans les cahiers, disponible à la Mairie ou sur le site de la Mairie www.ville-de-jarnac.fr
- Justificatif de domicile.
- Numéro d'allocataire (CAF ou MSA).
- Attestation d'assurance – à minima Responsabilité Civile
- Carnet de santé – page vaccinations obligatoires
- Jugement en cas de garde alternée.
- Pour une première inscription, un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (copie du certificat fourni à l'école)

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 19 août 2019.



La vente des tickets de cantine et de garderie reprendra à cette même date.

Attention : Aucun enfant ne sera accepté à la cantine ou à la garderie s'il n'est pas inscrit.

Tickets Solidaires

La cantine se paie à Jarnac sous forme de tickets. Le coût du ticket pour un repas est de 2,45€.

Malheureusement, pour certaines familles, ce coût représente une charge importante.

La Commune lance le « Ticket solidaire ». Chacun peut venir en Mairie pour acheter des tickets qui seront redistribués aux familles en difficulté.

Vous remerciant pour votre générosité.

LA SEMAINE DES MATERNELLES

Du 8 au 12 Avril, l'école maternelle Pauline Kergomard a invité les parents d'élèves qui le souhaitent à participer à la vie de la classe. Les parents ont pu assister à des séances de motricité



(parcours Bric-à-Brac et séance à la salle de gymnastique), des ateliers cuisine, jeux de société, décors graphiques, hygiène des dents,...

La semaine s'est clôturée le vendredi par un goûter organisé par l'APE à 16h30, pour fêter le début des vacances de Pâques.

Une école n'est rien sans les parents ni l'APE !!!
MERCI à tous pour votre participation durant cette période.



LES TRAVAUX

POUR CETTE ANNEE...

Faisant suite à l'approbation du budget d'investissement par le Conseil Municipal le 19 mars dernier, le budget d'investissement pour l'année 2019 est de 2.1 millions d'euros. A cela s'ajoutent les opérations ayant leur propre budget, telles que la Maison de Santé dont la réception est prévue en Juillet 2019 ou l'extension du lotissement Saute-Ageasse dont les premières maisons pourraient s'élever d'ici la fin d'année.



Les principaux investissements concernent la voirie à hauteur de 956.000€ (45%). Dans cette enveloppe, quatre opérations notables ont été budgétées :

- La réhabilitation de la rue de l'Aumônerie dont la voirie et les trottoirs seront complètement réaménagés dès l'enfouissement des réseaux réalisé par le SDEG. Coût estimé : 220.000€. Cette opération connaît un retard dans son exécution. En effet, les opérations d'enfouissement des réseaux ne peuvent actuellement pas être lancées compte tenu de deux appels d'offres lancés par le SDEG infructueux. Un troisième appel d'offres est en cours pour toutes les opérations nouvelles, les opérations d'entretien en ayant été exclues.
- La réalisation d'un bicouche allée des Tilleuls pour un coût estimé à 20.000€.
- La poursuite des reprises des trottoirs et parking de la rue des Peupliers, après les travaux de la rue de l'Ormeau pour environ 50.000€.
- Le confortement des quais juste en aval du pont pour environ 200.000€ initialement prévu fera l'objet d'un transfert vers les travaux de reconstruction des quais effondrés (voir page 7).

Des opérations et aménagements plus modestes sont aussi prévus comme la mise en place d'une

borne camping-cars place Charles de Gaulle dans le cadre de la demande d'adhésion au programme Village Etape (20.000€), la mise en place de bornes de recharges électrique en partenariat avec le SDEG de la Charente (20.000€) ou l'aménagement du rond-point de la Belloire soutenu par le Département de la Charente (55.000€).

Les travaux d'extension du cimetière des Grands'Maisons sont actuellement bloqués par une campagne de fouilles menée début mars. La DRAC a missionné l'INRAP durant une semaine pour procéder à des fouilles préventives



pour lesquelles la commune attend encore le rapport définitif avant un éventuel redémarrage de chantier.

Des travaux sont aussi programmés dans nos différents bâtiments.

Dans l'église, la sonorisation devrait être revue en complément du projet de réhabilitation de l'orgue (Cf souscription). Dans les écoles, compétence reprise par la commune en ce début d'année, des aménagements et des acquisitions sont aussi prévus afin de faciliter l'apprentissage des enfants et le travail des enseignants et des agents municipaux. A titre d'exemple, une clôture avec interphone a été installée à l'école Claude Debussy ou une véritable alarme incendie à l'école Ferdinand Buisson.

Au marché couvert, la municipalité a voulu rapidement répondre à une demande des utilisateurs et commerçants en installant une porte automatique à l'entrée principale. De même, la circulation et le stationnement devant le marché seront revus pour plus de sécurité et de facilité d'usage.

Enfin la salle des fêtes sera complètement repeinte cet été.

Au cœur de la ville, les services techniques poursuivent les opérations d'embellissement. Ils assurent l'entretien et le nettoyage des trottoirs mais aussi de désherbage ou brûlage des herbes en excluant tout produit chimique. Cela se fait par brûlage, arrachage ou mécaniquement selon la configuration du site.

RETOUR SUR L'ANNEE 2018...

En 2018, les travaux à Jarnac ont d'abord été ceux de GRDF avec l'exfiltration du poste de détente gaz du centre-ville de Jarnac vers sa périphérie dans un objectif de sécurisation de la population. Cela a nécessité la pose d'une nouvelle canalisation gaz tout le long de la rue de l'Aumônerie et une partie de l'avenue de l'Europe. L'attention de la commune a été de toucher le moins possible le rond-point tout neuf de l'avenue d'Écosse. Profitant de cette intervention majeure, des canalisations d'eau fragiles ou en mauvais état ont aussi été remplacées.

Après les travaux de reprises des réseaux d'assainissement en 2016 dans la rue Abel Guy, il était prévu la réfection complète de la bande de roulement de cette voie, opération réalisée fin juin (29.600€)

Les trottoirs de la rue de Barbezieux dont le revêtement en ciment était fortement faïencé, ont été repris en béton désactivé durant l'été (57.150€). Dans la rue de l'Ormeau, les trottoirs et les aires de stationnement

ont été complètement repris (68.700€).

A noter la mise en place de la vidéo-protection au stade et aux services techniques qui a déjà permis de résoudre plusieurs délits de vols et de dégradations sur les équipements communaux.

Enfin, les sanitaires de la salle des fêtes ont retrouvé une nouvelle jeunesse après une rénovation complète (13.750€).



3 MAI : EFFONDREMENT DU QUAÏ

Comme beaucoup, nous avons constaté avec stupeur l'effondrement d'une partie des quais de la Charente devant la société Hine dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 mai. Depuis plusieurs mois, cette section de quai était surveillée et avait fait l'objet de demande d'avis de la part de spécialistes.

En effet, durant l'été 2018, une première fissuration était apparue. Pendant 3 mois, elle était restée stable.



Les avis du service Hydrologique du Département et de l'entreprise ayant réalisé la réfection du

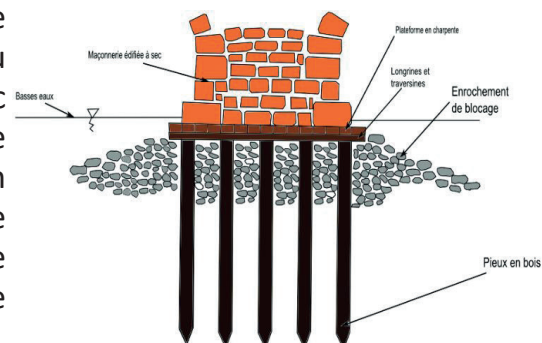
revêtement des quais ont été sollicités sans pour autant mettre en évidence une cause certaine. En décembre, une entreprise spécialisée dans les travaux sur berges s'était déplacée mais elle n'avait pas diagnostiqué un risque imminent. Compte tenu de ce dernier rendez-vous, un joint avait été réalisé afin de limiter l'entrée d'eau de pluie et afin de mieux quantifier une éventuelle nouvelle fissuration.

Malheureusement, courant avril 2019, la fissure est réapparue. De suite, des moyens de signalisation de la zone à risque ont été mis en place. Mais rien ne laissait présager d'une rupture si importante.

Les mêmes intervenants sont depuis revenus voir l'étendue du sinistre. Une des hypothèses avancées est une rupture d'un ou de plusieurs pieux en bois de support des pierres du quai. Ces pieux qui doivent être constamment immergés ont pu être fragilisés par un épisode de très basses eaux ou une érosion marquée.

La commune qui avait prévu en 2019 de rénover les quais juste en aval du pont va donc porter toute son attention à la remise en état de cette partie des quais.

La première étape sera alors de mener une expertise globale de la section allant du saule à la médiathèque.



LA LUTTE OLYMPIQUE JARNAICAISE

Le sport adapté se développe à Jarnac

La Lutte Olympique Jarnacaise / Maaya-Saastal a développé le sport adapté en s'affiliant à la Fédération française de sport adapté, en plus de son affiliation à la FFL (Fédération française de lutte). Actuellement 10 personnes porteuses d'un handicap mental (dont deux enfants) sont maintenant adhérentes du club et pratiquent ce sport peu connu en Charente.



Besançon (moins de 50 kg) et l'année dernière, champion de France à Rouen (dans sa catégorie Jeunes de moins de 55 kg). Cette année, il concourait dans une catégorie supérieure, les moins de 60 kg. Après un entraînement poussé avec son entraîneur Carlos et aidé de Marie, une jeune lutteuse de 16 ans qui a rejoint le club, très prometteuse, tant en résultats sportifs qu'en qualités pédagogiques et d'arbitrage, Antoine est prêt à partir découvrir la ville célèbre dans l'histoire de France.



Merci à ceux qui rendent cette aventure sportive possible par leur soutien moral, logistique ou financier : la mairie de Jarnac, le comité départemental de lutte, le comité régional Nouvelle Aquitaine et bien sûr M. Dupéré, Président de Ludon-Médoc et cadre de la Fédération, qui véhicule si gentiment les deux Charentais.

Le vase de Soissons ou la médaille d'or pour la Lutte olympique jarnacaise ?

C'est décidément une habitude...

Pour la 3^{ème} année consécutive, Antoine Semmont, 15 ans, a participé aux championnats de France de lutte sport adapté. Il y a deux ans, il se classait vice-champion à

NOS INTERNATIONAUX

Martin THOMAS

Vice-champion d'Europe 2019 de canoë



crédit photo : Kim JONES

Caroline ARNAUDEIX

Championne d'Europe 2019 de Ball-trap



NOS CHAMPIONS DE DEMAIN...

Les U13 vainqueurs du TPG



Les U15 vainqueurs de la coupe Charente



L'équipe féminine de JSF





ET SI LE VOYAGE COMMENÇAIT SUR LA ROUTE DES VACANCES ?

LE LABEL EN 5 CHIFFRES !



62 communes
labellisées sont
aujourd'hui
prêtes à vous accueillir en
France. Elles seront au nombre
de 80 d'ici 2025 !

2600



C'est le nombre de **commerçants
ambassadeurs** inscrits dans la
démarche qualité des Villages
étapes



98%

des usagers sont **satisfaits** de leur
arrêt dans un Village étape



53%

des usagers connaissent
le label grâce aux
panneaux

12^H À 14^H



Le temps du midi est généralement
privilegié par les usagers de la
route pour une pause en moyenne
d'1 à 4h.

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est labellisée **VILLAGE ÉTAPE**, un label d'État
obtenu pour une durée renouvelable de 5 ans.

LE PRINCIPE ?

Lors de longs trajets, les Villages étapes proposent aux usagers de
la route une alternative aux aires de services dans un lieu agréable
et plus paisible. Ils sont invités à découvrir votre commune qui
s'engage à leur offrir tous les commerces et services nécessaires
pour une pause réussie !

**Alors qui mieux que ceux qui y vivent, ceux qui y
travaillent et connaissent leur territoire pour faire
vivre le label ?**



Contribuez vous aussi au
maintien du commerce de
proximité et au dynamisme
de nos communes en
choisissant de vous arrêter
dans un Village étape.



Prêts à devenir ambassadeur
de votre commune ?
Parlez-en autour de vous
et rejoignez-nous sur
les réseaux sociaux avec
#VILLAGEETAPE !



Rendez-vous chez vos commerçants ou sur
WWW.VILLAGE-ETAPE.FR pour découvrir la Carte du réseau
des Villages étapes ainsi que la Carte de fidélité du
label à faire tamponner lors de vos arrêts dans les
Villages étapes !

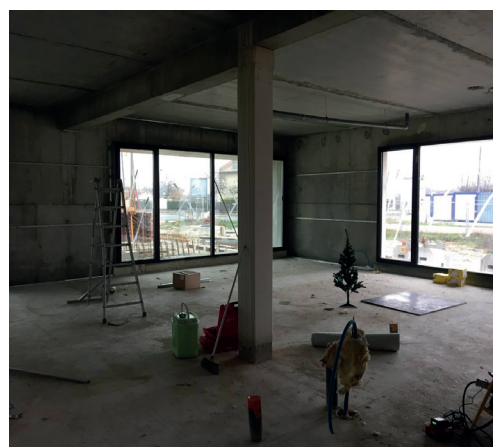
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Journée Portes ouvertes

Venez découvrir votre Maison de Santé le samedi 13 juillet 2019

De 10 à 12 heures et de 15 à 17 heures

Accès par la rue Croix Saint Gilles



CRÉATION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison de services au public

La commune de Jarnac souffre, comme de nombreuses communes sur notre territoire, d'un repli des

services publics. Afin de garantir à tous l'accès au service public et de diminuer l'impact de la fracture numérique, le projet de création d'une Maison des Services d'Accueil au Public (MSAP) apparaît comme une évidence et une nécessité.

Qu'est-ce qu'une maison de services au public ?

La MSAP est avant tout un lieu d'accueil. Les administrés peuvent y trouver une aide graduée en fonction de leur besoin.

Le projet de MSAP est un partenariat entre la commune et un certain nombre d'organismes publics ou exerçant une mission de service public tels que la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, les Caisses de Retraites, le service des impôts... Ainsi, si vous ne pouvez pas vous rendre aux guichets, vous pouvez vous rendre dans une MSAP où l'agent d'accueil vous renseignera et pourra contacter tout organisme grâce à un partenariat dédié.

Avec l'organisme concerné, la MSAP bénéficie d'interlocuteurs dédiés auprès de chaque organisme partenaire.

Par ailleurs, l'agent d'accueil a pour mission d'apporter une aide technique aux téléprocédures comme l'obtention d'un certificat d'immatriculation pour un véhicule, la déclaration de revenus au service des impôts, la déclaration trimestrielle de ressources auprès de la CAF...

Enfin, des postes informatiques sont à la disposition des administrés pour effectuer leurs démarches, seuls ou avec l'aide de l'agent d'accueil.

Vous avez reçu un questionnaire relatif à la mise en place d'une MSAP. Nous vous invitons à y consacrer quelques minutes pour nous faire part de vos besoins en matière d'aide aux démarches administratives.



RÉVISION ALLÉGÉE N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Jarnac a lancé une procédure de révision allégée n° 3 à la demande de la Société HINE qui souhaite étendre son site d'activité sur la Touche. En effet, cette Société avait construit 4 chais, dont trois sont utilisés par la Société HENNESSY et le quatrième par HINE. En 2018, cette Société a construit un chai supplémentaire.

Plusieurs raisons amènent cette Société à agrandir son site d'activité :

- Le dynamisme de la filière « cognac » incite les maisons de négoce à se développer
- La Société Hennessy ne peut lui rétrocéder les chais qu'elle occupe
- Le coût de stockage des eaux de vie chez des prestataires devient difficilement tenable
- Les équipements de défense «incendie et de sécurité» (bassins de rétention, etc.) appartenant à la Société HENNESSY mis à leur disposition sont tolérés par la DREAL, mais cette dernière a demandé à la Société HINE de mettre en place ses propres

installations dans les 5 ans à venir.

L'objectif de la Société HINE est la réalisation d'un nouveau chai tous les 3 ans, afin de porter le nombre total de chais à 10 sur le site (le prochain chai est prévu en 2020).

Par conséquent, l'extension de leur site d'activité, au lieu-dit La Touche – Route de Foussignac, nécessite le reclassement de 3,2 ha de zone A en zone UX. Les parcelles concernées sont AH 602, 699, 716, 718 et ZB 42, 44, 92 et 93.

Le dossier est consultable à la Mairie et au siège de Grand Cognac.

La délibération, prise par Grand Cognac, prescrivant la révision allégée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Jarnac est affichée à la Mairie.

Toute observation peut être faite par courrier à Monsieur le Président de Grand Cognac.

Une enquête publique sera prévue fin novembre/début décembre.

Newsletter

Ville de Jarnac

Animations culturelles et sportives

Mercredi 10 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « LA LUTTE DES CLASSES » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.

De Michel Leclerc
Avec Leïla Bekhti, Edouard Baer, Ramzy Bedia
Genre Comédie
Nationalité français
Durée 1h43

Vendredi 12 juillet : Quartier en fête



Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h Résidence Médico-sociale, entrée rue Jacques Moreau.

Renseignements en mairie au 05 45 81 47 34

Dimanche 14 juillet : Fête nationale



Courses pédestres le matin et courses cyclistes l'après-midi.

En soirée :
Animation avec les percussions de Bunda Blanca
Défilé de canoés
23h feu d'artifices "La machine à remonter le temps"

Buvette & restauration sur place.
Renseignements mairie 05 45 81 47 34

Dimanche 14 juillet : Exposition de voitures anciennes



Comme tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, exceptionnellement place Ch. de Gaulle, venez assister à un rassemblement libre de collectionneurs et partager leur

passion des voitures de collection.

Renseignements au 06 62 83 67 71

vieuxvolantsjarnacais@gmail.com

Vendredi 19 juillet : Quartier en fête



Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h quartier Lautertal.

Renseignements mairie au 05 45 81 47 34

Samedi 20 juillet : Quartier en fête



Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h quartier Bois Doucet.

Renseignements en mairie au 05 45 81 47 34

Dimanche 21 juillet : Animation Maya

En l'honneur du
Nouvel An Maya

Dimanche 21 juillet 2019

A l'Île Madame - Jarnac (16200)

De 10h à 19h

Exposition de chiens nus du Mexique

Danses traditionnelles mayas et aztèques

Jeux de balles méso-américains

Démonstrations et jeux de lutte olympique

L'association de Lutte Olympique Jarnacaise et sa section Maaya Saastal vous propose une animation en l'honneur du Nouvel An Maya.

Sur l'Île Madame. De 10h à 19h.

Au programme :

- Exposition de chiens nus du Mexique

- Danses traditionnelles mayas et aztèques

- Jeux de balles méso-américains

- Démonstrations et jeux de lutte olympique

Mercredi 24 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « Tanguy, le retour » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.

De Étienne Chatiliez

Avec André Dussollier, Sabine Azéma, Eric Berger

Genre Comédie

Nationalité français

Durée 1h33

Vendredi 26 juillet : Jarnac en fête



Dès 17h, animations et spectacles pour toute la famille. Gratuit.

Possibilité de dîner sur place.

Renseignements en mairie 05 45 81 47 34

Mercredi 31 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « MINUSCULE 2 » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.

De Thomas Szabo, Hélène Giraud

Avec Thierry Frémont, Bruno Salomone, Stéphane Coulon

Genres Animation, Aventure, Famille

Nationalité français

Durée 1h32

Samedi 31 août : Concert



Place Charles de Gaulle
A 21h

Entrée gratuite

Par Soul Time System

Renseignements au

05.45.81.47.34



**FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES ROUTE DE LUCHAC**

Vous êtes une association et souhaitez promouvoir les manifestations que vous organisez sur la commune de Jarnac, faites nous passer vos infos dès que possible à mairie@ville-de-jarnac.fr ou l.thevenoux@ville-de-jarnac.fr pour une parution dans la newsletter du mois précédent la date de la manifestation.

INFOS COMMUNE

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Des petits insectes ont envahi les massifs. Ces œuvres confectionnées par les enfants de nos écoles publiques et privées devront avoir toute votre attention et votre protection. En flânant dans Jarnac, vous pourrez les trouver çà et là. Nous les remercions de leur imagination. Les services horticoles de la ville les ont mis en scène dans plusieurs quartiers et les ruches dans leur nouvel appareil ont repris leur place.



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Dans les quartiers de Jarnac, des points d'apport volontaire (PAV) ont été installés. Afin de les rendre plus discrets, ils ont été décorés de cartes postales qui rappellent le Jarnac d'autrefois.



NOUVELLE NAVETTE

Depuis le 22 avril, une nouvelle navette circule aux couleurs de la Ville de Jarnac.

Horaires de la Navette :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi matin avec 4 passages de 9H à 12H, jeudi après-midi 3 passages de 14H à 16H30, sauf les jours fériés. Les horaires des passages sont consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : www.ville-de-jarnac.fr/vivre-a-jarnac/infos-pratiques.



L'HORLOGE

Depuis décembre 2018 notre Horloge a revêtu son nouvel habit pour l'année 2019, qui représente le 450ème anniversaire de la Bataille de Jarnac.

Au cours de la 3^{ème} guerre de religion, Jarnac fut le théâtre de la tristement célèbre «Bataille de Jarnac». Le 13 mars 1569, l'armée catholique venant de Châteauneuf et les troupes protestantes massées à Jarnac s'affrontèrent vers l'Ouest entre Triac et Bassac. Le combat fut terrible et se termina par la défaite des protestants et la mort de leur chef le Prince de Condé.

Une conférence a eu lieu le samedi 16 mars dernier, animée par Monsieur Alain BRAASTAD.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Le samedi 27 juillet, l'association des commerçants organise un grand repas champêtre.

A cette occasion, le marché sera ouvert en soirée. Le but étant que vous achetiez et vous consommiez sur place.

Barbecue, chaises et tables à disposition. Vous apportez vos couverts.

Venez nombreux pour partager ce moment festif !





Du 4 au 11 août 2019, plus de 10.000 cyclotouristes participeront à la 81ème semaine fédérale internationale de cyclotourisme, accueillis par l'agglomération de Grand Cognac et la ville de Cognac.

Ce sera l'occasion, pour eux, de découvrir les richesses du patrimoine, de la gastronomie, des paysages de nos deux Charentes.

Jarnac aura la lourde tâche d'organiser lors de la 1ère journée, le dimanche 4 août, un point d'accueil où les participants pourront se restaurer pendant leur balade. Ce point de rassemblement se déroulera sur le parking de la salle des fêtes et devrait voir défiler environ 4.000 cyclos. Il ne sera accessible qu'aux bénévoles et aux cyclos munis de bracelets. Mais de nombreux cyclos choisiront de profiter de nos restaurants et autres commerces de bouche pour se sustenter.

Nous encourageons les Jarnacais à profiter de cette journée festive pour les recevoir dans la bonne humeur et le partage.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

JARNAC VIVRE ENSEMBLE

Les nouveaux défis de la Commune

Heureux de vous retrouver, le bulletin municipal s'est fait rare.

Nous entrons dans la dernière année de ce mandat. Jusqu'à présent les projets et réalisations ont poursuivi leur continuité, centre de secours école du feu, centre de loisirs, ainsi que la maison médicale, portée par nos programmes électoraux, qui sera bientôt terminée. Toutefois les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, incontournables n'ont pas été pris en compte dans aucune présentation de l'équipe actuelle.

La population jarnacaise décroît, tendance préoccupante, des moyens doivent être mis en œuvre d'urgence. La revitalisation de Jarnac et de son centre doit devenir un projet majeur et passer par une nouvelle approche de l'habitat, du commerce, de l'artisanat, et des services. La tendance nationale actuelle veut que le développement des villes se repense intra-muros et moins en périphérie.

Pourquoi la ville de Jarnac n'a pas demandé à intégrer "le dispositif action centre-ville" comme l'a fait une commune proche, malgré nos demandes répétées ⁽¹⁾ Nous sommes éligibles et disposerions ainsi de plus de moyens techniques et financiers.

Ne laissons pas passer ces nouveaux défis, nous disposons d'atouts, équipements, services, vie associative, histoire, culture, proximité, potentiel

économique, à nous d'utiliser ces leviers.

La Communauté d'Agglomération a redistribué les compétences territoriales. Jarnac reprend la gestion directe des écoles et du marché, et redonne la compétence eau et assainissement. Mauvaise et bonne nouvelles, 170.000 € de dépenses immédiates pour la remise en conformité des écoles, reprise du remboursement de l'emprunt initial du marché, un point positif nous gardons le solde financier du compte eau assainissement.

En ce qui concerne la fiscalité communale nous avons voté le maintien des taux sachant que la base, qui n'est pas du ressort de la commune, augmentera de 2,2%, nous avons proposé d'utiliser une petite partie des fonds libérés par le compte eau assainissement soit pour baisser les taux afin de neutraliser l'augmentation des bases imposées de l'État, soit pour appliquer une diminution, c'est dans l'air du temps. Notre approche n'a pas reçu écho.

Jarnac deuxième ville de La Communauté d'Agglomération, compte tenu des enjeux futurs, notamment économiques, doit renforcer sa collaboration et assumer ses positions avec la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac.

⁽¹⁾ Une demande d'inscription par la ville de Jarnac, pour rentrer dans la démarche action cœur de ville, vient juste d'être sollicitée.

ÉTAT CIVIL

Mariages

ROUSSEAU Matthieu & BONNET Tiffany 08/09/18
 DEMONTOUX Sébastien & BLOT Charlotte 15/09/18
 BEILLARD J. Michel & CLOSSON Dominique 15/09/18
 VERGNAUD Christophe & BOTELLA Cécile 27/10/18
 BRIGNONEN Jean-Marc & DELTOUR Murielle 26/05/19
 VARAGNAC Arnaud & JESUS-MIRANDA Élodie 01/06/19

GLEYZE Nicolas
 ROGER née LAULANGEAS Germaine
 BOUCQ née RAYRAT Marie
 LEGER Maurice
 GILBERT Jean
 BENOUVILLE née CAPLEN Michèle
 RUE Céline
 COMBAUD Joram
 MANNALIN née JOUBERT Adèle

29/07/2018 GOICHON Emmanuel 06/01/2019
 31/07/2018 GATELIER née FRICONNET Andrée 07/01/2019
 02/08/2018 DEVIGE née FORT Louissette 08/01/2019
 06/08/2018 FILLION née RENOUX Monique 10/01/2019
 10/08/2018 COURJAUD née DESMOULIN Claudette 10/01/2019
 16/08/2018 PICHON née VERONNEAU Marguerite 11/01/2019
 25/08/2018 FILLONNEAU René 12/01/2019
 29/08/2018 GUIONNEAU Francine 13/01/2019
 06/09/2018 AUBRY Daniel 16/01/2019

Naissances :

BRIOT GOUÉ Arthur 06/06/18 CHATEAUBERNARD
 GODON Aubin 27/06/18 CHATEAUBERNARD
 GERMAIN Gabriel 15/07/18 CHATEAUBERNARD
 PALIERNE Dayan 06/11/18 CHATEAUBERNARD
 CHORON Éma 28/11/18 CHATEAUBERNARD
 GOYON Lou 18/01/19 SOYAX
 SATONY Soline 10/03/19 CHATEAUBERNARD
 RIFFAUD Louna 03/04/19 CHATEAUBERNARD
 BARBÉ MAho 20/04/19 CHATEAUBERNARD
 GRONDIN PERILLAT Camille 20/04/19 CHATEAUBERNARD
 MARCADIE Jules 20/05/19 SAINT-MICHEL
 MARCOU PERRAUD Silas 21/05/19 CHATEAUBERNARD

BRUN Robert
 PINARD Guy
 RASSAT Guy
 GARNIER née BILLOT Camille
 POUSSARD Félix
 JOLLI Jacques
 BOUYOU Guy
 THOREAU Jean
 MIGNON née FONTAINE Marie
 BORDAGE née BEDIN Henriette
 URBAIN née MARTINAT-BOUHET Jeannine
 METAIS André
 MASSON née PARTHOUNEAU Hélène
 BALAIS née PENOT Gisèle
 GAUTHIER Jean
 JEAN-MARIE Jeanne
 TALLON Franck
 JAFFEUX Jeanne-Marie
 GARGOTTIN Andrée
 MESMAIN née MAZEAU Francine
 GRUET Philippe
 GATELIER Henri
 ESTIEU Hubert
 DROUINEAU Gaston
 PLATON Bernard
 EGRETAUD Raymonde
 CAILLE André
 PASCAULT née GIRAULT Odette

26/09/2018 FORT née VIGER Yvette 26/01/2019
 13/09/2018 MILDON Russell 28/01/2019
 19/09/2018 BARDY née MOREAU Henriette 30/01/2019
 28/09/2018 BABAUD René 03/02/2019
 07/10/2018 DARDILLAC Jean 04/02/2019
 14/10/2018 PASQUIER Paul 09/02/2019
 16/10/2018 MEYLANN née RAPHIN Marcelle 21/02/2019
 17/10/2018 FERREBEUF Colette 21/02/2019
 18/10/2018 FORNEL née BIDANCHOUT Brigitte 10/03/2019
 23/10/2018 FOUQUET Alain 22/03/2019
 25/10/2018 MARQUAIS Maurice 27/03/2019
 29/10/2018 MORELLET née DEXET Marie 30/03/2019
 04/11/2018 CAILBAUT née TAFFARD Eliane 04/04/2019
 04/11/2018 BELLION née BEGEY Madeleine 05/04/2019
 04/11/2018 REBOUL née BONNEMAIN Sylvie 08/04/2019
 09/11/2018 AUDOIN Marcel 11/04/2019
 16/11/2018 VALLON André 11/04/2019
 25/11/2018 LAIR Jacky 16/04/2019
 29/11/2018 JORET André 26/04/2019
 30/11/2018 MALLARD Michel 04/05/2019
 06/12/2018 MUNIER née DEMORÉ Jacqueline 04/05/2019
 11/12/2018 SOUMAGNE Michel 05/05/2019
 13/12/2018 PETIT Paul 06/05/2019
 20/12/2018 GUÉGUEN née ALLAFORT Roselyne 06/05/2019
 20/12/2018 MESSANT née HAURUT Simone 08/05/2019
 21/12/2018 MOINE née MONDOU Marie Yvonne 20/05/2019
 28/12/2018
 01/01/2019

Décès:

MANIEZ Corinne 02/06/2018
 LACROIX née RODIER Pierrette 09/06/2018
 AGOUTIN née MERINO Renée 20/06/2018
 PETRAULT Pierre 21/06/2018
 TIMONET Francis 21/06/2018
 GODON Jacques 24/06/2018
 GRENET Michèle 26/06/2018
 THEVENIN Armelle 10/07/2018
 DANGLADE née MARCHEGAY Yvonne 12/07/2018
 VERSAUAUD née ALLARY Andrée 13/07/2018
 CZERBAKOFF Serge 15/07/2018
 HERBERE née DOUTEAU Josette 18/07/2018
 BRETON née MAYSSAT Odette 28/07/2018

JEAN-MARIE Jeanne
 TALLON Franck
 JAFFEUX Jeanne-Marie
 GARGOTTIN Andrée
 MESMAIN née MAZEAU Francine
 GRUET Philippe
 GATELIER Henri
 ESTIEU Hubert
 DROUINEAU Gaston
 PLATON Bernard
 EGRETAUD Raymonde
 CAILLE André
 PASCAULT née GIRAULT Odette

04/11/2018 MORELLET née DEXET Marie 30/03/2019
 04/11/2018 CAILBAUT née TAFFARD Eliane 04/04/2019
 04/11/2018 BELLION née BEGEY Madeleine 05/04/2019
 09/11/2018 REBOUL née BONNEMAIN Sylvie 08/04/2019
 16/11/2018 AUDOIN Marcel 11/04/2019
 25/11/2018 VALLON André 11/04/2019
 29/11/2018 LAIR Jacky 16/04/2019
 30/11/2018 JORET André 26/04/2019
 06/12/2018 MALLARD Michel 04/05/2019
 11/12/2018 MUNIER née DEMORÉ Jacqueline 04/05/2019
 13/12/2018 SOUMAGNE Michel 05/05/2019
 20/12/2018 PETIT Paul 06/05/2019
 20/12/2018 GUÉGUEN née ALLAFORT Roselyne 06/05/2019
 21/12/2018 MESSANT née HAURUT Simone 08/05/2019
 28/12/2018 MOINE née MONDOU Marie Yvonne 20/05/2019
 01/01/2019

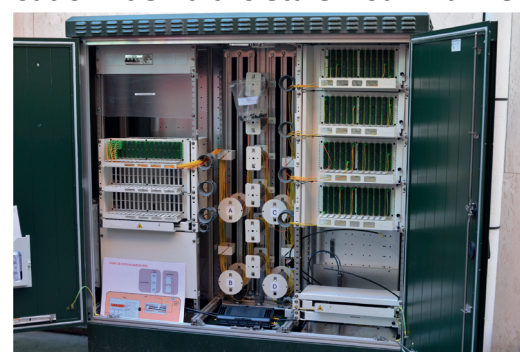
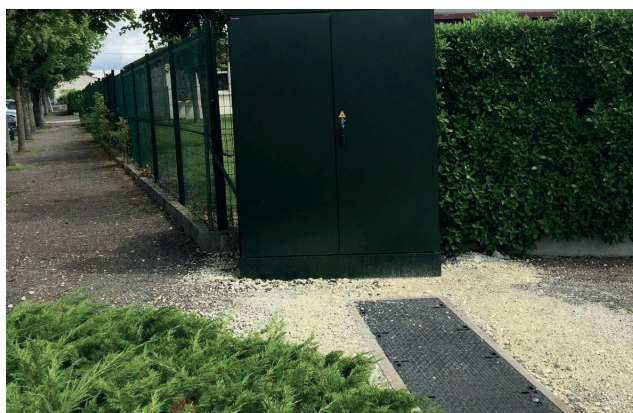
LA FIBRE ARRIVE À JARNAC

Charente Numérique, syndicat mixte chargé de l'aménagement numérique du département de la Charente, agit depuis fin 2016 pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit de plus de 100 000 prises. Ce déploiement a été phasé en 4 grandes étapes. Les deux premières étapes sont en cours et concernent l'ensemble de la commune de Jarnac. L'entreprise Axione, filiale de Bouygues Telecom a été

retenue pour mener les travaux nécessaires et la mise en place de la fibre.

D'ores et déjà, des armoires de télécommunication ont été implantées comme rue de Royan (photo) ou rues des Moulins. De là, la desserte se fera vers chaque nouvel abonné. Bien que la majeure partie de la fibre soit passée en souterrain, une partie sera aérienne et nécessitera le renforcement de poteaux support.

La commercialisation devrait s'étaler sur l'année 2020.



Exemple du contenu d'une armoire